



# COMPTE D'EXPLOITATION

## ANNEE CIVILE 2020

### Commentaires

En dépit des impondérables importants rencontrés en 2020, notamment ceux liés aux consignes sanitaires pour lutter contre la pandémie du Covid-19, notre résultat est positif. Cependant il convient de pondérer ce dernier avec quelques éléments complémentaires.

Nous avons bien sûr souffert comme tous nos pairs : les avions cloués au sol pendant pratiquement deux mois, une météo capricieuse et d'inévitables aléas techniques mais globalement nous avons la tête hors de l'eau. Nous avons effectué quelques ajustements au niveau des comptes ce qui nous permet de parvenir à ce résultat positif en restant bien sûr dans une pratique comptable éthique et rigoureuse.

1. Nous avons renoncé au BIA depuis trois ans maintenant et le compte des nombreux élèves étant passés chez nous n'avait pas été apuré à ce jour. Le reliquat de chacun de ces derniers a été remis à zéro et le surplus passé en profits exceptionnels BIA, soit un peu plus de deux mille euros.
2. De même, nous avons une facture en litige avec une société de maintenance depuis 2013. Cette société ayant subi par un redressement judiciaire et le caractère litigieux de la facture étant confirmé, nous l'avons passée en profits exceptionnels à la clôture de l'exercice 2020, pour une somme de cinq mille euros.

Il existe aussi un certain nombre de comptes pilotes créditeurs, plus que la moyenne. Même si d'autres sont débiteurs la balance est en notre faveur. A l'instar d'une banque, si tout le monde réclamait son dû en même temps nous devrions sans doute mettre la clé sous la porte ...

Nous provisionnons pour des amortissements objectifs du matériel volant : groupes motopropulseurs, hélices et cellules. Cette pratique nous permet d'avoir le financement nécessaire pour conserver notre parc en état de fonctionnement sans nuire à notre trésorerie.

Plus important que le résultat comptable qui est un « instantané » à un moment donné, c'est cette trésorerie qui permet d'exister et d'avancer et, de ce côté-là, nous pouvons aborder l'exercice 2021 sereinement, avec la même rigueur dans notre gestion.

Le trésorier